

# Communauté de Communes Côtes de Champagne et Val de Saulx

8 place du Matras  
51340 VANAULT LES DAMES

☎ 03.26.41.25.72

e-mail : [cotesdechampagneetsaulx@orange.fr](mailto:cotesdechampagneetsaulx@orange.fr)

## COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DE COMMUNES DU JEUDI 14 SEPTEMBRE 2017

*Etaient présents ou représentés* tous les membres en exercice à l'exception de :

Aurore LACROIX, **démissionnaire**.

Christian BURGAIN, **absent**.

Jean-Marie TASSINARI, Olivier BUISSON, André HALIPRE, Joël CHANTEREAUX, Kévin LARCHER, Christian OBLET et Joël DELISSE, **excusés ayant donné pouvoir**.

### **I. DEMISSION DE MME LACROIX**

Mme LACROIX présente sa démission du Conseil communautaire pour des raisons personnelles.

### **II. ELECTION DU PRESIDENT**

Le Vice-Président assurant l'intérim, M. GUICHON procède à l'appel nominal des conseillers et demande qui se présente. Il désigne 4 assesseurs, Mmes Pegurri et Debrand et Mrs Champenois et Desanlis ainsi qu'un secrétaire de séance, M. Gironde.

M. de Courson présente la candidature de M. Guichon, aucun autre candidat ne se présente.

Il est procédé au vote du Président au scrutin uninominal.

Les résultats sont les suivants :

M. GUICHON	51
M. DE COURSON	1
Bulletins blancs	2
Non-participation au vote	1

**M. GUICHON est élu** et remercie l'assemblée.

### **III. DEFINITION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS**

M. Guichon propose de conserver les attributions qu'il avait en tant que Vice-Président, c'est-à-dire le développement économique, l'urbanisme, les ordures ménagères et les NTIC. Il propose donc à l'assemblée que le bureau soit constitué du Président, de 7 Vice-Présidents, chacun à la tête d'une commission et de 10 membres du bureau dont les référents scolaires quand cela est possible. Le Conseil communautaire **approuve à l'unanimité**.

#### **IV. ELECTION DES VICE-PRESIDENTS ET DES MEMBRES DU BUREAU**

Le Président procède à l'élection des 7 Vice-Présidents, chacun à la tête d'une commission :

**1<sup>er</sup> Vice-Président** : Services à la personne (MSAP-pompiers-maison santé-agences postales).

M. GUICHON présente la candidature de M. Sylvain LANFROY, aucun autre candidat ne se présente.

Les résultats sont les suivants :

M. LANFROY	54
Bulletin blanc	1

**M. LANFROY est élu.**

**2<sup>ème</sup> Vice-Président** : Personnel.

M. GUICHON présente la candidature de Mme Martine MILLOT, aucun autre candidat ne se présente.

Les résultats sont les suivants :

Mme MILLOT	51
Bulletin blanc	4

**Mme MILLOT est élue.**

**3<sup>ème</sup> Vice-Président** : Affaires Scolaires (Scolaire, périscolaire et extrascolaire).

M. Guichon présente la candidature de M. Pascal TRAMONTANA, aucun autre candidat ne se présente.

Les résultats sont les suivants :

M. TRAMONTANA	54
Bulletin blanc	1

**M. TRAMONTANA est élu.**

**4<sup>ème</sup> Vice-Président** : Cadre de vie (Tourisme, communication, logement (OPAH), sport).

M. Guichon présente la candidature de Mme Denise GUERIN, aucun autre candidat ne se présente.

Les résultats sont les suivants :

Mme GUERIN	51
Bulletins blancs	4

**Mme GUERIN est élue.**

**5<sup>ème</sup> Vice-Président** : Voirie (Voirie et assainissement pluvial).

M. Guichon présente la candidature de M. Thierry DAUSSEUR, aucun autre candidat ne se présente.

Les résultats sont les suivants :

M. DAUSSEUR	54
Bulletin blanc	1

**M. DAUSSEUR est élu.**

**6<sup>ème</sup> Vice-Président** : Finances.

M. Guichon présente la candidature de Mme Solène WAWROWSKI, aucun autre candidat ne se présente.

Les résultats sont les suivants :

Mme WAWROWSKI	54
Bulletins blancs	

**Mme WAWROWSKI est élue.**

**7<sup>ème</sup> Vice-Président** : Assainissement (Collectif, non collectif (SPANC), GEMAPI, hydraulique).

M. Guichon présente la candidature de M. Hugues GERARDIN, aucun autre candidat ne se présente.

Les résultats sont les suivants :

M. GERARDIN	54
Bulletin blanc	1

**M. GERARDIN est élu.**

Il est ensuite procédé aux élections des autres membres du bureau.

M. Guichon présente les candidatures de Mmes Claudine DUBECHOT, Monique DEBRAND, Laurence LEBLANC et Mrs Jean-François LAKOMY, Michel LECOCQ, Jean-Pierre LONGUEVILLE, Henry-Noël CHAMPENOIS, Jean-Claude CABART, Alain DEPAQUIS et Charles de COURSON.

Les résultats sont les suivants :

Claudine DUBECHOT (réf scolaire HLM)	55
Monique DEBRAND (réf scolaire PSS)	54
Laurence LEBLANC (réf scolaire SASF)	55
Jean-François LAKOMY (réf scolaire SLB)	55
Michel LECOCQ (réf scolaire VLD)	54
Jean-Pierre LONGUEVILLE	55
Henry-Noël CHAMPENOIS	55
Jean-Claude CABART	55
Alain DEPAQUIS	54
Charles de COURSON	52

**Mmes Claudine DUBECHOT, Monique DEBRAND, Laurence LEBLANC et Mrs Jean-François LAKOMY, Michel LECOCQ, Jean-Pierre LONGUEVILLE, Henry-Noël CHAMPENOIS, Jean-Claude CABART, Alain DEPAQUIS et Charles de COURSON sont élus.**

## **V. MONTANT DES INDEMNITES DES ELUS**

Le Président décide de sortir, la Vice-Présidente en charge des finances fait la proposition suivante pour les indemnités des élus, à savoir : 1 253.04 € net pour le Président, 551.35 € net (ou 501.03 € selon si les élus sont soumis au régime général) pour les Vice-Présidents et 150.55 € net pour les membres du bureau.

Ces montants sont **adoptés avec 53 voix pour et 2 abstentions.**

## **VI. DELEGATIONS AU PRESIDENT**

M. Guichon fait lecture des attributions qui peuvent lui être déléguées, ces délégations sont **adoptées à l'unanimité**.

## **VII. INTERET COMMUNAUTAIRE**

Les délibérations fixant l'intérêt communautaire en matière d'urbanisme et en matière scolaire sont **adoptées à l'unanimité**.

## **VIII. SUBVENTION PLIE, CLIC ET MISSION LOCALE**

Les partenaires des MSAP sont le CLIC à destination des personnes âgées, le PLIE pour l'emploi sur le territoire et la mission locale pour l'insertion des jeunes.

La commission services à la pers a rencontré les 3 partenaires et propose les financements pour 2017 à hauteur de

CLIC : 5805 €

PLIE : 5 000 €

Mission Locale : 9 262 €

Les conseillers communautaires insistent sur la nécessaire évaluation des services rendus par ces organismes sur notre territoire. M. Lanfroy propose que la commission organise une réunion d'évaluation annuelle des résultats à laquelle seront conviés tous les conseillers qui le souhaitent. Le résultat de cette évaluation justifiera de la poursuite des subventions.

Cette proposition est adoptée avec 48 voix pour et 7 abstentions.

## **IX. PRESENTATION DU SITE INTERNET ET DU LOGO**

La commission cadre de vie a travaillé sur la création d'un site internet qui est présenté ce soir au conseil communautaire.

De plus, plusieurs propositions de logo sont présentées, le choix se porte sur le logo suivant :



## **X. POINT SUR LA RENTREE SCOLAIRE**

La rentrée scolaire s'est dans l'ensemble bien passée, la réforme des rythmes scolaires a pris beaucoup de temps sur l'été ce qui n'a pas permis la réalisation des petits travaux, ils seront repris au fil de l'eau. Le mercredi étant libéré, cela permettra aux agents de la communauté de communes de réaliser les travaux.

Nous avons découvert aujourd'hui une fissure sur le préau de l'école maternelle, l'accès au préau a été condamné en attendant le passage d'un expert, des assurances et de voir l'ampleur des travaux à entreprendre.

## **XI. POINT SUR LES TRAVAUX DE VOIRIE**

Les travaux 2016 sont terminés, les travaux 2017 sont en cours pour certains et terminés pour d'autres. A priori, de nombreux projets sont en cours d'APS en bureau d'étude. Ils doivent être déposés à la communauté de communes avant le 31 octobre.

## **XII. ADMISSION EN NON-VALEUR : DELEGATION AU BUREAU**

Afin d'éviter de passer en conseil communautaire l'ensemble des demandes d'admissions en non-valeur, le bureau propose au Conseil de les étudier en bureau après consultation du Maire de la commune concernée. Cette délégation est donnée au bureau **à l'unanimité**.

### **XIII. HARMONISATION DU TARIF PERISCOLAIRE**

Afin d'harmoniser les tarifs en matière d'accueil périscolaire matin et soir, le bureau propose de fixer à 2 € de l'heure fractionnable par demi-heure le tarif pour tous les accueils périscolaire organisés par la communauté de communes à savoir Vitry en Perthois, Heiltz le Maurupt, Sermaize les Bains et Pargny sur Saulx. Cette proposition est adoptée à l'**unanimité**.

### **XIV. URBANISME**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier, la CC a l'obligation de créer un service ADS, la CC Perthois, Bocage et Der souhaite créer ce service en commun, ce qui représenterait un total d'environ 250 à 300 actes annuellement. Le bureau pourrait être implanté à Vitry en Perthois dans un logement communal. Nous devons embaucher un agent instructeur. Des contacts ont déjà été pris avec Mme La Sous-Préfète pour déposer une demande de DETR puisque le poste de l'agent instructeur pourra être en partie financé sur les 2 premières années de fonctionnement.

Les cartes communales de Bassuet et Jussecourt-Minecourt (*et non pas Bignicourt sur Saulx comme indiqué en conseil*) vont être mises en enquête publique, la nomination d'un commissaire enquêteur a été demandée au tribunal administratif, celles de Bignicourt sur Saulx, Heiltz l'Evêque et Ponthion sont prêtes pour la consultation administrative, suivront celle de le Buisson et St Jean devant Possesse.

### **XV. GROUPEMENT DE COMMANDES DES JEUX EXTERIEURS**

Plusieurs communes souhaitent installer des jeux extérieurs, il paraît judicieux de faire un groupement de commandes. Les communes désireuses de participer à cette commande groupée sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat avant le 15 octobre 2017.

### **XVI. PLANIFICATION DES REUNIONS DE COMMISSION**

Les commissions ont définies, pour la plupart d'entre elles, la date de leur prochaine réunion, à savoir :

- Le 26/09 à 10h pour la commission du personnel avec les syndicats afin de négocier le protocole électoral.
- Le 05/10 à 10h30 pour la commission Voirie
- Le 06/10 à 17h30 pour la commission Finances
- Le 10/10 à 17h pour la commission Scolaire
- Le 19/10 à 17h pour la commission Economique

### **XVII. QUESTIONS DIVERSES**

#### **a- Renouvellement de contrat de travail**

Suite à la charge de travail du secrétariat, le bureau propose le renouvellement de l'agent recruté en renfort pour 6 mois soit jusque fin mars. Le conseil est **favorable à l'unanimité**.

#### **b- Mandat au Président pour missionner le cabinet ACG**

Suite à la pollution Cabart à Pargny sur Saulx, il est nécessaire de prendre un avocat afin de tenter de récupérer le montant des frais de nettoyage qui s'élève à plus de 22 000 €. Le conseil **donne pouvoir, à l'unanimité**, au Président pour mandater le cabinet d'avocat ACG Associés.

#### **c- Entente Oise Aisne**

L'entente Oise Aisne rappelle à la comcom la possibilité de lui transférer la compétence de prévention des inondations. Sur le territoire de la CC, seul Bussy le Repos est concerné. L'entente propose une cotisation de 3 € par habitant soit une cotisation annuelle de 42 € pour le secteur concerné. Le Maire de Bussy le Repos précise qu'il ne rencontre pas de souci de ce côté-là, le conseil décide donc à l'**unanimité** de ne pas y adhérer.

#### **d- Boulangerie de Bassuet**

Les acheteurs potentiels ont renoncé à l'achat de la boulangerie. Il est possible de leur demander l'application de la clause pénale à savoir 12 500 €, le bureau avait proposé de diminuer le montant, leur avocat propose de rédiger un protocole de paiement à hauteur de 1 000 €. Le conseil communautaire **approuve à l'unanimité** les 1 000 €.

#### **e- Travaux au collège de Sermaize**

Lors de la réfection du collège, une convention avait été signée entre le Département et la Communauté de Communes Saulx et Bruxenelle afin de financer les travaux sur les réseaux d'eaux usées pour un montant de 8 700 €. Cette convention doit être à nouveau signée puisque le montant des travaux a évolué pour atteindre 10 800 €. Le conseil y est **favorable à l'unanimité**.

#### **f- Commission consultative des gens du voyage**

L'association Amicale des Maires de la Marne propose d'accorder un siège de suppléant à la commission consultative des gens du voyage. Le conseil propose à M. Lagneaux de s'accorder avec M. Oblet pour définir le suppléant.

#### **g- Election à la CCES**

M. Guichon est élu titulaire et M. Depaquis, suppléant **à l'unanimité** pour siéger à la commission consultative chargé de l'élaboration et du suivi du Plan de Prévention et de Gestion des Déchets de la Région Grand Est.

**LA PROCHAINE REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AURA LIEU LE**

**JEUDI 26 OCTOBRE 2017 A 20H30**

**EN PRESENCE DU SYMSEM**